

**COMMUNE DE PLOUISY**  
**PROCÈS-VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du mercredi 9 septembre 2020**

**Date d'envoi de la convocation :** 02/09/2020

**Date de l'affichage de la convocation :** 02/09/2020

**Ordre du jour**

- 1- Approbation des procès-verbaux du 8 juillet et du 10 juillet 2020
- 2- Compte rendu de la délégation au Maire ;
- 3- Projets de délibérations :
  - 2020-050 : Nomination des délégués communaux auprès de GPA
  - 2020-051 : Nominations supplémentaires aux comités consultatifs et modification des compositions des commissions suite à l'installation d'un nouveau conseiller municipal
  - 2020-052 : Acquisition d'un fourgon benne
  - 2020-053 : Attribution du programme de voirie 2020
  - 2020-054 : Demande de subvention au titre du plan de relance départemental pour le projet d'aménagement d'une liaison douce mixte rue traou nen
  - 2020-055 : Demande de subvention au titre de la DSIL 2020 – part exceptionnelle – pour l'éclairage public du centre bourg et de la liaison douce mixte rue traou nen
  - 2020-056 : Augmentation de la durée hebdomadaire de service de l'adjoint territorial d'animation à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2020 et mise à jour du tableau des effectifs
- 4- Questions orales

L'an deux mille vingt, le 9 septembre à 20 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Lan Vihan, sous la présidence de Rémy GUILLOU, Maire.

**Membres présents** : M GUILLOU Rémy, Maire, Mme LE PESSOT Mireille, M LE BRAS Jean-Claude, Mme HAMEL Fabienne, M TESSIER Mickaël, Mme CRENN Nathalie, adjoints, Mme LE SAOUT Aurélie, M BACCON Bruno, conseillers délégués, M FOURE Olivier, Mme SEBILLE Stéphanie, Mme BRIAND JULOU Karine, Mme ANDRE MORFOISSE Marion, M BRIGANT Pierre, M FOUILLERE Yvon, Mme LE GAC Yveline, Pascal FAMEL Conseillers municipaux.

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

- Mme LE ROUX COTEL Andrée pouvoir à Mme LE PESSOT Mireille,
- M LE POTIER Dimitri pouvoir à M TESSIER Mickael,
- M LE GUEN Xavier pouvoir à M LE BRAS Jean-Claude,

**Absents excusés n'ayant pas donné pouvoir :**

**Secrétaire de séance** : M Pierre BRIGANT

**1- Validation des procès-verbaux des séances du 8 et 10 juillet 2020**

*Rapporteur : Rémy GUILLOU*

**Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité APPROUVE le procès-verbal du conseil municipal du 8 juillet 2020.**

**Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité APPROUVE le procès-verbal du conseil municipal du 10 juillet 2020.**

**2- Compte rendu de la délégation du conseil municipal au maire**

*Rapporteur : Rémy GUILLOU*

Par délibération 10 juin 2020, vous avez décidé de me donner délégation, pour la durée du mandat, afin « de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés d'un montant inférieur à 15 000 € HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ».

Conformément à l'article L. 2122-23 du code général des collectivités territoriales, il est rendu compte au conseil municipal de la décision suivante prise dans le cadre de cette délégation :

- Acquisition d'une ponceuse à bande pour 385.00 € HT auprès de Locarmor,
- Installation de stores dans les classes primaires pour 10 220.00 € HT par Artimen le Provost,
- Acquisition d'un chariot de ménage pour l'école primaire pour 265.00 € HT auprès de Delcourt,
- Acquisition de tables pour la salle Lan Vihan pour 1 440.00 € HT auprès de SEDI,
- Changement des ordinateurs de la Mairie pour 7 245.20 € HT et achat des licences office pour 1 295.00 € HT par Qualité Informatique,

### 3- Projets de délibérations

#### 2020-050 - Nomination des délégués communaux auprès de GPA

*Rapporteur : Rémy GUILLOU*

Guingamp Paimpol Agglomération a installé 10 commissions

- 1) Aménagement et revitalisation du territoire
- 2) Développement humain et social
- 3) Eau et assainissement
- 4) Economie, ouverture et grands projets
- 5) Finances et évaluations
- 6) Nouvelles dynamiques territoriales
- 7) Ressources humaines
- 8) Service public communautaire
- 9) Stratégies pour la biodiversité
- 10) Traitement des déchets

M le Maire informe l'assemblée de la possibilité de désigner 5 conseillers municipaux pour siéger et être membres de ces commissions.

M le Maire propose les candidatures de :

- Mireille LE PESSOT à la commission nouvelles dynamiques territoriales
- Jean-Claude LE BRAS à la commission aménagement et revitalisation des territoires
- Nathalie CRENN à la commission développement humain et social
- Bruno BACCON à la commission développement humain et social
- Xavier LE GUEN à la commission économie, ouverture et grands projets

***Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité :***

***-DESIGNE Mme Mireille LE PESSOT.*** pour siéger à la commission nouvelles dynamiques territoriales,

***-DESIGNE M Jean Claude LE BRAS*** pour siéger à la commission aménagement et revitalisation des territoires,

***-DESIGNE Mme Nathalie CRENN*** pour siéger à la commission développement humain et social,

***-DESIGNE M Bruno BACCON*** pour siéger à la commission développement humain et social,

***-DESIGNE M Xavier LE GUEN*** pour siéger à la commission économie, ouverture et grands projets.

**2020-051 - Nomination supplémentaires aux comités consultatifs et modification des comités consultatifs**

*Rapporteur : Rémy GUILLOU*

Par délibération n°2020-011 en date du 10 juin 2020 le conseil a procédé à la désignation des membres des commissions communales et comités consultatifs.

Monsieur le Maire propose à l'ensemble des conseillers de modifier la composition des commissions communales du fait de l'arrivée d'un nouveau conseiller municipal et de compléter la liste des membres extérieurs des comités consultatifs comme suit :

**Commissions Communales et Comités Consultatifs 2020 – 2026**  
**Modification**

	<b>Responsable</b>	<b>Commissions Elus</b>	<b>Comités Membres extérieurs</b>
		Jean-Claude LE BRAS Fabienne HAMEL Xavier LE GUEN Stéphanie SEBILLE Yveline LE GAC	
<b>Personnel</b>	Mireille LE PESSOT	Suppléants Bruno BACCON Yvon FOUILLERE	--
<b>Finances</b>	Rémy GUILLOU	Olivier FOURE Andrée LE ROUX Mickael TESSIER Stéphanie SEBILLE Yvon FOUILLERE  Suppléants Marion ANDRE MORFOISSE Yveline LE GAC	Patrick GICQUEL Brigitte TROEL Philippe HAMEL Jean-Paul LAFORGE Cédric PETIT
<b>Urbanisme, bâtiments, aménagement du bourg</b>	Jean-Claude LE BRAS	Xavier LE GUEN Pierre BRIGANT Dimitri LE POTIER Karine BRIAND JULOU Yvon FOUILLERE  Suppléants Bruno BACCON Pascal FAMEL	Thomas LE CALVEZ Patrick GICQUEL Jeltsje ALGERA Nicolas SEBILLE Régis COAT Laurent CRENN

<p><b>Voirie et hameaux, réseaux et éclairage</b></p>	<p>Mickael TESSIER</p>	<p>Xavier LE GUEN Pierre BRIGANT Dimitri LE POTIER Olivier FOURE <b>Pascal FAMEL</b></p> <p>Suppléants Aurélie LE SAOUT <b>Yvon FOUILLERE</b></p>	<p>Jean Charles TANGUY Laurent CRENN Philippe HAMEL Nicolas SEBILLE <b>Gilbert LE DENMAT</b></p>
<p><b>Environnement, cadre de vie et biodiversité</b></p>	<p>Mireille LE PESSOT</p>	<p>Fabienne HAMEL Andrée LE ROUX Karine BRIAND JULOU Mickael TESSIER <b>Pascal FAMEL</b></p> <p>Suppléants Jean-Claude LE BRAS Yveline LE GAC</p>	<p>André VINCENT Andrée GIBOIRE Guy LE CLEC'H Francis LE BOULBIN Aurélien MORFOISSE Arnaud TILLY</p>
<p><b>Affaires sociales</b></p>	<p>Nathalie CRENN</p>	<p>Bruno BACCON Andrée LE ROUX Stéphanie SEBILLE Aurélie LE SAOUT Karine BRIAND JULOU Marion ANDRE MORFOISSE Yveline LE GAC</p>	<p>Brigitte TROEL Brigitte FOURE Françoise GICQUEL Andrée GIBOIRE Eliane STEUNOU Annick LE BIHAN Stéphanie ILLIEN Sophie JUGON</p>
<p><b>Vie associative, animation et manifestations communales</b></p>	<p>Fabienne HAMEL</p>	<p>Mickael TESSIER Stéphanie SEBILLE Marion ANDRE MORFOISSE Dimitri LE POTIER <b>Pascal FAMEL</b></p> <p>Suppléants Nathalie CRENN Yveline LE GAC</p>	<p><b>Gilbert LE DENMAT</b></p>
<p><b>Culture et médiathèque</b></p>	<p>Mireille LE PESSOT</p>	<p>Nathalie CRENN Bruno BACCON Andrée LE ROUX Karine BRIAND JULOU Yveline LE GAC</p>	<p>Françoise GICQUEL Maryline GUILLOU <b>Olivier PASTOL</b> <b>Isabelle GOHIN</b> <b>Laurence LEMUR</b> <b>Mélanie DAUSSE</b></p>

		Suppléants Aurélie LE SAOUT Yvon FOUILLERE	
<b>Enfance et jeunesse</b>	Nathalie CRENN	Marion ANDRE MORFOISSI Stéphanie SEBILLE Aurélie LE SAOUT Bruno BACCON <b>Pascal FAMEL</b>  Suppléants Karine BRIAND JULOU Yvon FOUILLERE	Stéphanie ILLIEN Brigitte FOURE <b>Karine LECOMTE</b> <b>Cécile GAUTIER</b>
<b>Affaires scolaires</b>	Aurélie LE SAOUT	Marion ANDRE MORFOISSI Stéphanie SEBILLE Bruno BACCON Nathalie CRENN Yveline LE GAC  Suppléants Fabienne HAMEL <b>Pascal FAMEL</b>	Jeltsje ALGERA Stéphanie ILLIEN Manon EFFLAM
<b>Information et communication</b>	Aurélie LE SAOUT	Olivier FOURE Jean-Claude LE BRAS Pierre BRIGANT Yvon FOUILLERE  Suppléants Mireille LE PESSOT Yveline LE GAC	Brigitte TROEL
<b>Protocole</b>	Bruno BACCON	Xavier LE GUEN Dimitri LE POTIER Olivier FOURE Andrée LE ROUX Nathalie CRENN Yvon FOUILLERE  Suppléants <b>Pascal FAMEL</b>	

*Vu la délibération n°2020-011 en date du 10 juin 2020,*

*Vu l'article 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales*

*Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** à l'unanimité :*

***-MODIFIE** la composition des *membres des commissions communales et comités consultatifs* selon le tableau ci-dessus.*

### **2020-052 - Acquisition d'un fourgon benne**

*Rapporteur : Mickael TESSIER*

Il est exposé au conseil municipal la nécessité urgente d'acquérir un fourgon benne et coffre d'occasion en remplacement de l'actuel véhicule du fait de la vétusté et des problèmes techniques importants rencontrés par ce dernier.

Une inscription budgétaire de 25 000 € (hors reprise) a été prévue au budget primitif 2020.

Une consultation, sous la forme d'un marché à procédure adaptée a été menée pour l'acquisition d'un véhicule fourgon benne d'occasion ayant moins de 50 000 km. Il était également demandé la reprise de l'ancien véhicule de la commune de marque IVECO mis en circulation en 2006.

Trois entreprises ont été consultées et une entreprise a remis une offre jugée conforme au cahier des charges :

- Martenat Bretagne

A l'examen du rapport d'analyse, le comité voirie a proposé de retenir l'entreprise Martenat Bretagne pour l'acquisition d'un fourgon benne de marque Ivéco Daily de 2018 ayant 42 500 km pour un montant de 28 200 € TTC et la reprise de 1 500 € pour l'ancien fourgon benne de la commune.

*Vu le code des marchés publics,*

*Vu l'avis en date du 3 septembre 2020 du comité voirie,*

*Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** à l'unanimité :*

*- **DECIDE** l'acquisition d'un fourgon benne et coffre de marque IVECO auprès de l'entreprise Martenat Bretagne pour un montant de 28 200 € TTC ;*

*-**ACCEPTE** la reprise de 1 500.00 € pour le fourgon benne de la commune de marque IVECO Daily,*

*- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ce marché et tous autres actes s'y rapportant,*

**2020-053 - Attribution du programme voirie 2020**

*Rapporteur : Mickael TESSIER*

Une procédure de consultation des entreprises pour le programme annuel de voirie 2020 portant sur l'enrobé en bitume a été lancée avec le programme suivant :

Tranche ferme comprenant :

- Chantier n°1 : route de Kerjagu
- Chantier n°2 : lotissement du hameau de Bod Lan
- Chantier n°3 : Point à temps automatique

Trois entreprises ont déposé une offre mais une offre n'a pas été jugée recevable car elle n'a pas été réceptionnée dans les conditions fixées par le règlement de consultation.

A l'issue de l'analyse des offres, le classement proposé est le suivant :

N°1 – Eurovia Bretagne

N°2 – Colas Centre Ouest

Le comité voirie propose de retenir l'offre de l'entreprise Eurovia Bretagne pour un montant de 31 796.40 € TTC.

*Vu le code des marchés publics,*

*Vu l'avis du Comité Voirie du 3 septembre 2020,*

*Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité :*

**- DECIDE D'ATTRIBUER le marché de voirie 2020 à l'entreprise Eurovia Bretagne pour la tranche ferme pour un montant de 31 796.40 € TTC.**

**-AUTORISE Monsieur le Maire à signer ce marché et tous autres actes s'y rapportant,**

**-PREND ACTE que la dépense sera imputée à l'article 2315.**

M Pierre BRIGANT ne participe pas au vote étant salarié d'une des entreprises citées.

**2020-054 - Demande de subvention au titre du plan de relance départemental pour le projet d'aménagement d'une liaison douce mixte rue Traou Nen**

*Rapporteur : Rémy GUILLOU*

La sortie du bourg de Plouisy par la rue Traou Nen est fréquentée et très accidentogène. Le projet présenté vise à garantir la sécurisation des déplacements. Ce projet s'inscrit également dans une démarche environnementale en ayant pour objectif de favoriser les déplacements propres.

Le projet consiste en l'aménagement d'un cheminement sous la forme d'une liaison douce mixte – piéton et vélo – de la sortie du lotissement Park An Trébé jusqu'à la sortie du bourg vers Guingamp (RD 8).

La longueur prévue est de 1 000 m. La largeur de l'aménagement est comprise entre 2.5 et 3 m. des potelets de bois séparatifs garantiront la sécurité des usagers.

L'estimation des travaux s'élève à 110 685 € HT.

Le département des Côtes d'Armor dans le cadre d'un premier appel à projet du plan de relance subventionne des opérations pouvant rapidement être lancé. Le taux de subvention est de 30 % pour une opération comprise entre 100 000 et 150 000 € HT.

Le plan de financement s'établirait ainsi :

- Département (plan de relance)	30.00 %	33 205.00 € HT
- GPA – fonds de concours	26.20 %	29 000.00 € HT
- Commune (autofinancement)	43.80 %	48 480.00 € HT

**Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité :**

– **VALIDE le projet consistant en l'aménagement une liaison douce mixte rue Traou Nen pour un montant estimatif de travaux de 110 685.00 € HT,**

– **VALIDE le plan de financement**

Département (plan de relance)	30.00 %
GPA (fonds de concours)	26.20 %
Commune (autofinancement)	43.80 %

**-SOLLICITE une subvention auprès du département dans le cadre du plan de relance.**

**2020-055 - Demande de subvention au titre de la DSIL 2020 – part exceptionnelle – pour l'éclairage public du centre bourg et de la liaison douce mixte**

*Rapporteur : Rémy GUILLOU*

L'Etat dans le cadre de la part exceptionnelle 2020 de la Dotations de Soutien, à l'Investissement Public Local et à l'accompagnement de la relance des territoires lance un appel à projet pour des opérations sur la transition écologique, la résilience sanitaire ou la préservation du patrimoine public historique et culturel.

La commune, dans le cadre du projet d'aménagement de liaisons douces examiné dans la délibération n°2020-054, souhaite rénover l'éclairage public de son centre bourg.

Ce projet s'inscrit dans une logique d'économie d'énergie avec la mise en place d'éclairage de faible consommation et de respect de l'environnement par la mise en valeur des liaisons douces qui rejoindront la commune de Plouisy à la ville de Guingamp.

Le plan de financement s'établirait ainsi :

- SDE	40.00 %	70 500.00 € HT
- Etat – DSIL 2020	40.00 %	70 500.00 € HT
- Commune (autofinancement)	20.00 %	35 250.00 € HT

*Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité :*

– **VALIDE** le projet consistant en l'effacement et la rénovation de l'éclairage public route de Traou Nen, Pors Min, rue du Croisic et le Tyrien pour un montant de 176 250.00 € HT

– **VALIDE** le plan de financement

SDE	40.00 %
Etat – DSIL plan de relance	40.00 %
Commune (autofinancement)	20.00 %

- **SOLLICITE** une subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local.

**2020-056 - Augmentation de la durée hebdomadaire de service de l'adjoint territorial d'animation à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2020 et mise à jour du tableau des effectifs**

*Rapporteur : Mireille LE PESSOT*

L'adjoint territorial d'animation en charge du périscolaire (garderie – restauration – aide aux devoirs) bénéficie d'une Durée Hebdomadaire de Service de 24 heures.

Cet agent travaillera également 4 semaines en été au centre de loisir de la commune. Sa durée hebdomadaire de service passera ainsi à 29 H.

Tout changement de DHS de plus de 10 % doit être soumis au préalable pour avis au Comité Technique. Du fait du confinement ce dossier ne pourra pas être examiné par le Comité Technique avant la séance du 29 septembre 2020.

Afin de ne pas prendre de retard dans ce dossier et pour permettre un passage à 29 heures le plus tôt possible, il est proposé de créer dès à présent un poste d'adjoint territorial d'animation à 29 heures. Le changement de DHS pourra alors se faire dès avis du Comité Technique soit à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2020.

*Vu l'avis de la commission personnel du 16 juin 2020,*

*Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL :*

- **APPROUVE** l'augmentation de DHS pour le poste d'adjoint territorial d'animation : passage de 24h00 à 29h00 à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2020,

- **APPROUVE** le tableau des effectifs modifié en conséquence comme ci-dessous,

- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget.

Tableau des effectifs		Délibération du 10 juillet 2020	
Filière	Grade	Cat.	D.H.S.
Administrative	Attaché territorial	A	35h00
Administrative	Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	C	35h00
Administrative	Adjoint Administratif	C	35h00
Administrative	Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	C	28h00
Culturelle	Adjoint du Patrimoine Principal de 1ère classe	C	35h00
Animation	Adjoint d'animation	C	24h00
<b>Animation</b>	<b>Adjoint d'animation</b>	<b>C</b>	<b>29h00</b>
Médico-Sociale	Agent Territorial Spécialisé Principal de 1ère classe des Ecoles Maternelles	C	35h00
Médico-Sociale	Agent Territorial Spécialisé Principal de 1ère classe des Ecoles Maternelles	C	35h00
Technique	Agent de maîtrise principal	C	35h00
Technique	Technicien Principal de 1ère classe	B	35h00
Technique	Adjoint Technique Principal 1ère classe	C	35h00
Technique	Adjoint Technique Principal 1ère classe	C	35h00
Technique	Adjoint Technique Principal 1ère classe	C	35h00
Technique	Adjoint Technique Principal 2ème classe	C	35h00
Technique	Adjoint Technique Principal 2ème classe	C	35h00
Technique	Adjoint Technique Territorial	C	35h00
Technique	Adjoint Technique Territorial	C	35h00
Technique	Adjoint Technique Territorial	C	32h00
Technique	Adjoint Technique Territorial	C	28h00

**Date du prochain conseil municipal :  
mercredi 21 octobre 2020**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 05

Le Maire,  
Rémy GUILLOU

